



La Ville de Terrebonne, employeur de choix, cherche présentement à compléter son équipe de près de 1 200 employés qui œuvrent chaque jour à faire de Terrebonne une ville dynamique et attrayante. Municipalité en plein essor qui compte maintenant près de 122 000 citoyennes et citoyens, Terrebonne constitue la 10e municipalité en importance au Québec.

Les projets remplis de défis vous allument? Joignez sans tarder notre équipe stimulante et contribuez à bâtir un milieu de vie de qualité en posant votre candidature pour le poste de :

**CONSEILLER, CONSEILLÈRE - RELATIONS PROFESSIONNELLES
POSTE PERMANENT À TEMPS PLEIN
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES**

Relevant de la cheffe de division relations professionnelles et santé, sécurité et mieux-être, le titulaire assume les principales responsabilités suivantes:

- Assumer un rôle de premier plan à titre d'expert, de conseiller et de soutien en matière de relations de travail auprès de la Direction, des intervenants RH et des gestionnaires;
- Assurer l'application et l'interprétation des conventions collectives, des conditions de travail des cadres, des normes du travail et autres lois et diffuser l'information aux intervenants concernés;
- Participer à l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies de négociations collectives et de gestion proactive des relations de travail;
- Responsable du maintien et du développement des relations de travail harmonieuses avec les partenaires syndicaux;
- Participer activement et siéger aux différentes tables de négociation lors du renouvellement des conventions collectives;
- Négocier les ententes particulières;
- Participer et représenter l'employeur aux comités de relations de travail;
- Traiter et administrer les griefs, plaintes et litiges en droit du travail;
- Outiller et former les gestionnaires sur l'application des conventions collectives;
- Assurer la documentation et la préparation des dossiers lors de recours administratifs et légaux, incluant les griefs;
- Assurer une vigie des tendances et des meilleures pratiques relatives à son champ d'expertise.

EXIGENCES :

- Expérience de quatre (4) ans dans des fonctions similaires;
- Baccalauréat (BAC) en relations industrielles ou en gestion des ressources humaines;
- Être membre de l'Ordre des CRHA, un atout;
- Toute autre combinaison d'expérience et de scolarité jugée pertinente et équivalente pourra être considérée;
- Avoir à son actif des réalisations significatives en relations de travail au sein d'organisation à forte présence syndicale;
- Connaissance pratique des règles relatives à la gestion des relations de travail (lois, règlements, pratiques et usages liés au domaine d'activités).

APTITUDES ET HABILITÉS :

- | | |
|---|---|
| • Rigueur, tact et qualité de jugement; | • Collaboration; |
| • Profondeur d'analyse; | • Excellente communication écrite et verbale; |
| • Discrétion et confidentialité; | • Développement de partenariats; |
| • Agilité; | • Gestion du stress; |
| • Flexibilité interpersonnelle; | • Sens de l'innovation et de la créativité. |

CONDITIONS DE TRAVAIL :

- Des conditions de travail compétitives avec un horaire flexible à 32,5 h / semaine;
- Une rémunération globale concurrentielle;
- Un régime d'assurances collectives complet pour vous et votre famille;
- Un régime de retraite des plus intéressants;
- Une offre compétitive de vacances, congés fériés, congés mobiles et une politique de télétravail.

L'échelle salariale annuelle de cet emploi est une classe 4 et se situe entre 98 801\$ et 117 974\$.

La Ville de Terrebonne souscrit au principe d'égalité en emploi et invite les femmes, les autochtones, les membres des minorités visibles, des minorités ethniques et les personnes handicapées à présenter leur candidature.

Pour soumettre votre candidature, vous devez postuler en ligne en accédant au site internet de la Ville de Terrebonne au www.ville.terrebonne.qc.ca/carrieres.

Nous vous remercions de votre intérêt, mais veuillez noter que nous communiquerons seulement avec les personnes retenues pour une entrevue.